

CAISSE DES ECOLES

Accusé de réception en préfecture 091-269101531-20230413-CE-DEL-2023-06-DE Date de télétransmission : 20/04/2023 Date de réception préfecture : 20/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 13 AVRIL 2023 CE-DEL-2023-06

OBJET: Approbation du compte administratif 2022.

L'an deux mille vingt trois, le 13 Avril, à 17h00, le comité de la Caisse des Ecoles dûment convoqué s'est réuni à la Maison de l'Enseignement, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Vice-Présidente.

<u>Etaient présents</u>: Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Paola LEROY, Mme Sabah AÏD, Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Marïam SY, Mme Corinne DREANO (représentante de l'Education Nationale), Mr Joël NOLLEAU, Mme Inès BERMUDEZ, Mme Emilie ANDRE.

<u>Etait absent représenté</u>: Mr Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU,

Etaient absents excusés: Mr Fouad EL M'KHANTER, Mme Emmanuelle ROYERE, Mme Fatos KEBELI, Mme Elodie SORTON, Mme Khadija ET-TAÏB,

Le comité d'administration de la Caisse des Ecoles,

Vu le Code de l'Education.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Caisse des Ecoles du 1er avril 2019,

CONSIDERANT que le compte administratif 2022 du budget de la Caisse des Ecoles, établi conformément à l'instruction comptable M14, est conforme au compte de gestion du receveur municipal.

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses réalisées	14 460.49 €
Recettes réalisées	54 323.18 €
Excédent antérieur reporté	48 102,74 €
Solde d'exécution	87 965.43 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DépensesRecettesExcédent antérieur reporté	531 752.35 €
Excédent de clôture	104 693,82 €

CONSIDERANT que le Président de la Caisse des Ecole Sate de la Campanie de la Caisse des Ecole Sate de la Campanie de la Campa pendant l'exercice 2022 les finances de la Caisse des Ecoles,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2022,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Marie-Claude GIRARDEAU Vice-Présidente de la Cais des Ecoles